



## Compte rendu FSU du CHSCTA de jeudi 28 avril 2022

**Présents pour la FSU :** ALLANIC Hélène, Guy FRIADT, Bernard GUEANT, Delphine LEROY, Pierre RIPART et Bénédicte VIGUIER.

UNSA : 2, FO : 1, SGEN : 1

**Monsieur le recteur** préside l'instance en présence de la secrétaire générale, du directeur des ressources humaines, de la DSDEN 02, de la DSDEN 60, de la médecin conseillère technique, de la conseillère technique du service social, de la psychologue du travail, la conseillère académique de prévention.

**Monsieur le recteur** ouvre l'instance en précisant que le format de l'instance est élargi avec la présence d'un membre de la CGT et du SNALC et que l'ordre du jour porte sur la situation sanitaire.

**La FSU** donne lecture de sa déclaration liminaire.

**Monsieur le recteur** annonce qu'il est précoce de s'exprimer sur la situation politique, les propositions ont été faites dans le cadre des programmes de campagne. La période jusqu'aux élections législatives rend la situation intermédiaire.

Il indique que le calendrier des CHSCTA va être adapté pour que les réunions se déroulent l'après-midi.

En l'absence de l'ARS, **la médecin conseil** expose la situation sanitaire. L'ensemble des indicateurs est à la baisse. Les taux d'incidence diminuent mais restent hauts. Les taux de positivité des moins de 15 ans sont, eux, stables. Il est à noter que le dernier compte rendu de Santé publique France indique que le taux de dépistage est moins important. Actuellement, c'est un sous variant omicron qui circule.

Il est trop tôt pour avoir une situation stabilisée dans les établissements scolaires.

En réponse à **la FSU**, **la médecin conseil** précise qu'elle n'a pas trouvé de taux d'estimation du nombre de cas de rechute. Elle rappelle qu'il est conseillé pour les cas contacts de se faire tester 2 mois après la précédente contamination.

**La FSU** demande qu'une information soit transmise sur les principaux symptômes de ce sous-variant : il est plus contagieux, se basant plutôt sur les voix hautes (type rhume) avec moins d'automatisme de la fièvre.

En réponse à **la FSU**, il est précisé que la vaccination est conseillée pour les personnels de + de 60 ans et/ou pathologie importante. Aucun changement sur les modalités de vaccination.

Pour les personnels vulnérables, aucun changement de texte, donc là aussi, il n'y a aucune évolution au niveau de la prise en charge.

**Monsieur le recteur** précise qu'il n'y a pas d'étude particulière sur les personnels en COVID long.

Concernant les examens et concours, **la secrétaire générale** rappelle que les suppléances des examinateurs est organisée, comme usuellement. Pour les élèves, les précisions sont les mêmes pour les malades du COVID que pour toute autre maladie. Cependant, il pourrait être question d'un protocole pour les positivités asymptomatiques.

**La FSU** demande quels seront les mesures et aménagements pour limiter le brassage important généré lors des épreuves des concours et examens à venir, par exemple diminuer le nombre d'élèves par salle, diminuer les files d'attente...

À ce jour, il n'y a pas de consigne particulière au niveau national. L'application du niveau du protocole national indique une « limitation des regroupements importants ». **La secrétaire générale** annonce regarder ceci de plus près.

Concernant l'incidence sur la santé mentale de la crise sanitaire, sur les élèves, **le recteur** précise que ce sujet est pris en compte dans sa globalité par l'académie. Les personnels de l'éducation nationale sont à l'écoute. Les personnels du service social en faveur des élèves peuvent se déplacer dans les familles en cas de rupture avec le milieu scolaire. Une formation sur la santé mentale, en lien avec les professionnels des CHU d'Amiens et Lille, ouverte sur 2 jours, se tiendra en juin (250 **280** inscrits).

Le souhait du rectorat est d'étendre cette formation aux étudiants en santé.

En réponse à **la FSU**, il est annoncé que les campagnes de tests salivaires continuent. Chaque dépistage est géré en fonction des besoins. Les médiateurs LAC de l'Aisne et de la Somme, nécessaires à la passation des tests salivaires, ont été maintenus. Dans l'Oise, une autre organisation a été choisie, elle ne nécessite pas le maintien des médiateurs LAC.

**La FSU** interpelle le rectorat sur les communiqués de presse et les chiffres étonnants remontés sur les fermetures de classe.

**La secrétaire générale** indique qu'il y a eu une interprétation différente d'un département à l'autre sur la raison des classes fermées.

- Dans le 02, mardi 26/4, il y avait 8 classes non remplacées (80 avant les vacances, 15 le 21/4)
- Dans le 60, mardi 26/4, il y avait 49 classes non remplacées (250 avant les vacances, 42 le 21/4)
- Dans le 80, mardi 26/4, il y avait 13 classes non remplacées (230 avant les vacances, 0 le 21/4)

**La FSU** souhaite savoir s'il y a eu des démissions de contractuels recruté-es courant janvier février. **Le DRH** répond qu'à sa connaissance, il n'y en a pas eu. Il y a toujours un petit pourcentage d'échec mais différents dispositifs (tutorat, formations magistère ...) sont mis en place pour que la prise de fonction se passe au mieux.

**Monsieur le recteur** précise que la réunion des CHSCTA extraordinaires concernant la crise sanitaire va être moins fréquente pour s'adapter à l'évolution de la situation.